

Date de préparation 12-nov.-2007

Date de révision : 08-juin-2018

Numéro de révision: 3

**1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA
SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE****Identificateur de produit****Nom du produit** Remedy**Autres moyens d'identification****Code du produit** CAN7303
Synonymes (C6-C12) Alkylcarboxylic acid**Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière
d'utilisation****Utilisation recommandée** Agent nettoyant
Utilisations contre-indiquées Tous les autres**Données du fournisseur de la fiche de sécurité****Fournisseur** DeLaval Inc.
10900 Rue Secant Street
Ville d'Anjou, Quebec H1J 1S5
Tel: (705) 741-3100**Numéros de téléphone d'urgence**

(613) 996-6666 (Canutec)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classification**

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Catégorie 1 Sous-catégorie B

Éléments d'étiquetage**DANGER****Mentions de danger**

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

**Conseils de prudence - Prévention**Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Conseils de prudence - Réponse

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale selon le cas

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance

Synonymes (C6-C12) Alkylcarboxylic acid.

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Acides gras	67762-36-1	80 - 100*

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. PREMIERS SOINS

Description des mesures pour les premiers secours

Conseils généraux	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille cornéenne et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un médecin.
Contact avec la peau	Laver immédiatement au savon et à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Appeler immédiatement un médecin.
Inhalation	Amener la victime à l'air libre. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle. Consulter un médecin.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Boire un ou deux verres d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Corrosif.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Traiter en fonction des symptômes

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone (CO2) Produit chimique Mousse

Incendie majeur

Mousse antialcool

Moyens d'extinction inappropriés

L'eau peut s'avérer sans effet.

Dangers particuliers associés au produit chimique

Le produit cause des brûlures aux yeux, à la peau et aux muqueuses

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète

NFPA

Risques pour la santé 2

Inflammabilité 1

Instabilité 0

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements Utiliser un équipement de protection personnelle

Précautions environnementales

Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Absorber avec une matière absorbante inerte Garder dans des contenants fermés appropriés pour élimination

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manutention sans danger

Manutention

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Entreposage

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Conserver à une température supérieure à 10°C. La congélation modifiera la condition physique mais n'endommagera pas le produit. Dégeler et mélanger avant l'usage.

Matières incompatibles

Bases, Javellisant, Agents oxydants forts.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Seuls les composants avec limite d'exposition sont inscrits. Tout élément ne figurant pas dans cette section n'a pas de limite d'exposition connue.

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Lunettes de sécurité à protection intégrale, Écran facial
Protection de la peau et du corps	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
Protection respiratoire	Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
Considérations générales sur l'hygiène	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	Liquide	Odeur	Piquant
Aspect	Jaune clair	Seuil de perception de l'odeur	Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques/ • Méthode</u>
pH	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Point de fusion/point de congélation	3 - 5 °C / / 37.4 - 41 °F	Aucune donnée disponible
Point/intervalle d'ébullition	330 °C / / 626 °F at 1013 hPa	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	135.00-145.00 °C / 275.00-293.00 °F	Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	< 0.01 hPa at 20 °C	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Densité	0.91 g/cm ³ at 20 °C	Aucune donnée disponible
Solubilité dans l'eau	61.8 - 680 mg/l at 20 °C	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage : n-octanol/eau	3.1	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	> 482 °F (> 250 °C)	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Viscosity of Product	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

Autres renseignements

Densité	Aucune donnée disponible
----------------	--------------------------

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**Réactivité**

Aucun renseignement disponible

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales

Risques de réactions dangereuses

Aucun renseignement disponible

Conditions à éviter

Températures extrêmes et lumière directe du soleil.

Matières incompatibles

Bases, Javellisant, Agents oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux

La combustion produit des vapeurs nauséabondes et toxiques: Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO2).

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables****Yeux** Corrosif pour les yeux et peut causer de graves lésions, y compris la cécité**Peau** Un contact cause une grave irritation de la peau et des brûlures possibles**Ingestion** L'ingestion peut causer une irritation des muqueuses**Mesures numériques de la toxicité****DL50 orale** > 2000 mg/kg, OECD 401. Read-across 124-07-2. (rat)**DL50 cutanée** > 2000 mg/kg, 24 hours, bw. OECD 434. Read-across 57-11-4. (lapin)**CL50 par inhalation** > 0.1621 mg/l, 4 hours, IRT. Read-across 124-07-2. (rat)**Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée****Sensibilisation** Aucun connu**Effets mutagènes** Aucun connu**Cancérogénicité** Ne contient aucun ingrédient inscrit comme un cancérogène**Effets sur la reproduction** Aucun connu**STOT - exposition unique** Aucun connu**STOT - exposition répétée** Aucun connu**Risque d'aspiration** Aucun connu**12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité**

Si elle est disponible, les valeurs d'écotoxicité des composants individuels sont présentés ci-dessous.

Persistance et dégradation

Facilement biodégradable.

Bioaccumulation/Accumulation

Ne montre pas de bioaccumulation.

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus / produits non utilisés** Éliminer conformément à la réglementation locale Ne doit pas être rejeté dans l'environnement**Emballages contaminés** Éliminer conformément à la réglementation locale.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**DOT**

No ONU	3265
Nom officiel d'expédition	Liquide organique, corrosif, acide, n.s.a (CAPRYLIC ACID)
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	III

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION**Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Règlements internationaux**

Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO) non applicable

Polluants organiques persistants non applicable

La Convention de Rotterdam non applicable

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

Date de préparation 12-nov.-2007

Date de révision : 08-juin-2018

Note de révision: Aucun renseignement disponible.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique